

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

 **09 69 39 29 19***
 **agriecoute.fr**

*prix d'un appel local

**Prévention suicide
31 14**

Pass' AGRI

Passer un cap difficile avec la MSA



Retrouvez
toutes les aides proposées
en cas de difficultés
professionnelles

Adresse mail pour prévenir d'une situation de mal-être, en accord
avec la personne concernée :
situationmaetre@hautenormandie.msa.fr


**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires et de la mer

PRÉVENTION DU MAL-ÊTRE

Prévenir le mal-être, c'est venir en aide aux exploitants agricoles et à leurs salariés



**Vous êtes un proche, un bénévole, un professionnel ou un élu
ce guide des aides d'accompagnement est fait pour vous !**

« Ces structures d'accompagnement sont à l'écoute et orientent ! »

Réagir 27-76 et Solidarité PAYSANS

Réagir
Solidarité & Accompagnement



- Ecoute et médiation
- Aide à l'audit de l'exploitation
- Aide à la restructuration de l'entreprise (AREA)
- Aide à la Reconversion Professionnelle (ARP)



Contacts :

REAGIR : 06 81 58 87 26

Solidarité Paysans : 06 59 52 07 31

Mutualité Sociale Agricole - MSA



- RDV prestations : dispositif d'accompagnement - point sur ses droits
- Facilités de paiement des cotisations (proposition d'échéanciers)
- Aide au répit : financement pour remplacement ou partir en vacances
- «Bons psy» : prise en charge des consultations chez un psychologue
- Accompagnement de proximité : travailleurs sociaux, médecins du travail, conseillers de prévention, conseillers d'animation des territoires



Contact :

02 35 12 70 39

Association d'Insertion Des Salariés Agricoles - AIDSA



- Entreprise de Travail Temporaire qui répond aux besoins de main d'oeuvre du territoire
- Intérim avec suivi des formalités administratives, contrats, formations



Contact : 02.35.59.74.22

aidsa@aidsa.fr

Service de remplacement



- Employeur de main d'oeuvre mise à la disposition des chefs d'exploitation dans le cadre de leur remplacement
- Aide du département : 30 € pour 7h de remplacement
- Aide MSA à hauteur de 855 € pour 15 jours de remplacement, sur étude du dossier
- Crédit d'impôt : 17 jours par an égal à 60 % des dépenses



Contact : 02 35 59 47 34

Direction Départementale des Territoires et de la Mer DDTM



- Ecoute et accompagnement
- Appui réglementaire
- Aide à la télédéclaration PAC



Contact : 02 76 78 35 00

Reconversion – Formation



Conseil en Evolution Professionnelle CEP
Service d'accompagnement et de conseil personnalisé gratuit



Contact : 0800 943 143

<http://www.mon-cep.org/normandie>

Structures de formation agricole



NATURA POLE et le réseau des MFR (enseignement agricole)



Contact : 02 35 95 51 10